



*Deuxième mise à jour de la révision de la transparence à la Banque mondiale
le 13 mars 2009*

La Banque mondiale commence la révision de sa politique de transparence

de Bruce Jenkins, Bank Information Center (BIC)

La Banque mondiale a donné publiquement le coup d'envoi à la révision de sa Politique de diffusion de l'information le 13 mars. Le réexamen de la politique donne l'occasion aux associations de la société civile de mettre en cause le secret qui marque les prises des décisions à la Banque et de renforcer l'accès à l'information portant sur les projets et les programmes financés par la Banque.

Une approche nouvelle

La Banque mondiale a publié un Document de cadrage pour la révision de la politique en vigueur. Intitulé [*Vers plus de transparence : Repenser la politique d'information du public de la Banque mondiale*](#), ce document propose un changement fondamental dans la structure du cadre d'accès à l'information et formule un certain nombre de principes bien accueillis sur lesquels se fonderait la nouvelle politique. Toutefois, le document comporte d'importantes exceptions, voir d'éventuelles contradictions. Le processus d'examen devra s'y attarder.

La Banque affirme que la nouvelle politique reposera sur quatre principes : (1) l'accès le plus large possible à l'information; (2) la limitation des exceptions; (3) un mécanisme de demande d'information bien établi; et (4) le droit d'appel. Ces derniers reflètent les grands principes qu'on retrouve généralement dans les mécanismes nationaux qui garantissent le libre accès à l'information, et comportent des éléments de la [*Charte de transparence pour les institutions financières internationales : Revendiquons notre droit de savoir*](#) de l'Initiative mondiale pour la transparence (GTI).

En vertu de la politique en vigueur (consulter la [*Première mise à jour de la GTI*](#) pour des commentaires sur la politique actuelle), la Banque dresse la liste des documents qui doivent être rendus publics (appelée « liste positive »). Or de nombreux documents de la Banque ne figurent pas sur cette liste et sont généralement considérés comme secrets. Avec la nouvelle approche, la Banque mettrait de côté la « liste positive » et divulguerait toute l'information qu'elle détient, sauf celle qui tombe dans une catégorie restreinte d'exceptions prédéterminées. Malheureusement, certaines exceptions proposées semblent trop vagues, ce qui pourrait miner le principe de « l'accès le plus large possible » et restreindre sans raison l'accès à de l'information qui devrait relever du domaine public. L'accès à d'importantes catégories d'information, comme les procès-verbaux des réunions du Conseil des administrateurs, des versions préliminaires de documents et des renseignements sur des tierces parties pourraient faire l'objet d'exceptions trop générales. Au cours du processus d'examen, un comité spécial du Conseil rédigerait des normes de transparence pour le Conseil lui-même. La Banque se propose d'élargir considérablement l'information disponible pendant la mise en œuvre des projets (rapports de supervision, aide-

mémoire), les revues des portefeuilles pays, plus de documents d'évaluation et les documents déjà étudiés par le Conseil.

La GTI analysera le document d'approche et en examinera les points forts et les points faibles. Nous ferons circuler notre analyse sous peu.

Étapes possibles et calendrier approximatif du processus de révision

- **Première période des commentaires du public** : le public pourra commenter le document d'approche durant huit semaines (du 13 mars au 8 mai), via le [site Internet de la Banque](#) ou par courriel à Disclosure_Consultations@worldbank.org.
- **Consultations régionales** : une trentaine de consultations auront lieu jusqu'au 8 mai dans des pays emprunteurs de la Banque. Les lieux et les dates restent à déterminer (seront affichés).
- **Les réunions du Nord** : réunions ou événements à organiser pendant les rencontres de printemps de la Banque à Washington, D.C. (les 25 et 26 avril) et dans un autre endroit.
- **Les réactions ou feedback** : affichage au site Internet d'une matrice de réponses reçues du public et de la réaction de la Banque (mai).
- **Deuxième période des commentaires** : le document sera affiché pour des commentaires pendant quatre semaines. Le calendrier n'est pas précisé, mais ce sera probablement en juin-juillet.
- **Commentaires sur la version finale** : les associations de la société civile ont encouragé la Banque à publier la version finale de la politique lorsqu'elle sera soumise au Conseil des administrateurs de la Banque, mais le programme des consultations affiché est muet sur cette étape. L'étape de l'approbation du Conseil est prévue entre juillet et septembre.

Pour les organisations de la société civile, l'accès opportun à l'information touchant les politiques et projets de la Banque mondiale est une préoccupation de longue date. L'examen de la politique de diffusion de l'information de la Banque constitue une occasion de faire ressortir ces préoccupations et enjeux et de mettre en cause les pratiques de secret de la Banque.

La GTI vous fera parvenir régulièrement des alertes par courriel et des mises à jour au sujet de la révision des politiques de la Banque mondiale. Si vous souhaitez recevoir directement cette mise à jour, envoyez un courriel avec le mot « subscribe » à gtiupdates@bicusa.org.

Ressources

- La politique de la Banque mondiale sur la diffusion de l'information : www.worldbank.org/disclosure
- Le site internet de la GTI et la Charte de transparence de la GTI : www.ifitransparency.org
- Feuille de notes de la GTI pour la transparence à la Banque mondiale : www.ifitransparency.org/resources.shtml?x=55994
- Site Internet de BIC sur la transparence à la Banque mondiale : www.bicusa.org/wbtransparency
- Ressources sur la transparence des IFI (base de données sur la politique de diffusion des IFI) www.ifitransparencyresource.org
- www.freedominfo.org IFTI Watch (accès des IFI au service de presse « info news service ») www.freedominfo.org/ifti/index.htm